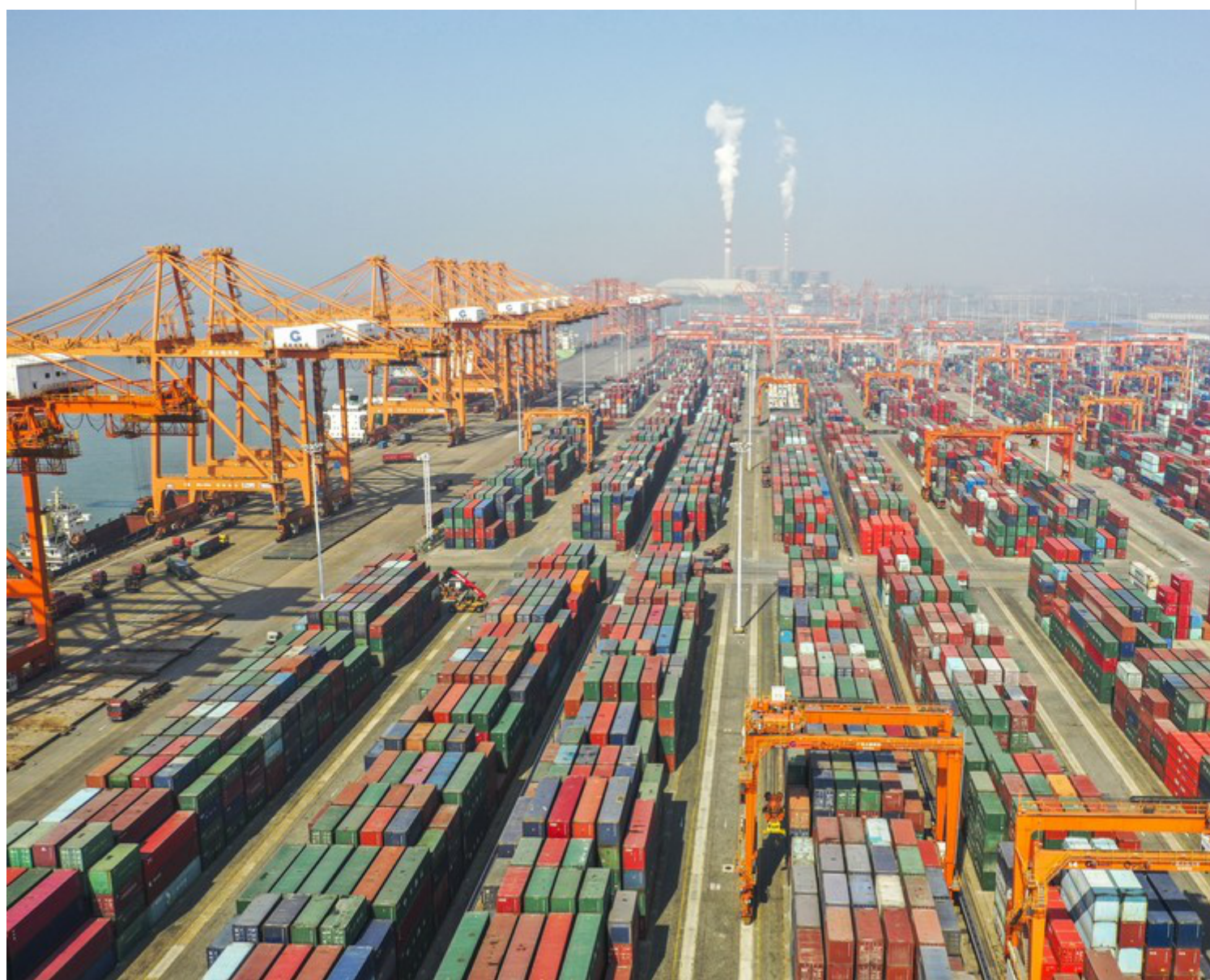


Le RCEP, le plus grand accord de libre-échange au monde, entre en vigueur



Djakarta, 1er janvier (RHC) L'accord de partenariat économique régional global (RCEP), le plus grand accord commercial au monde à ce jour, est entré en vigueur samedi.

Le méga-accord de libre-échange a été salué par la région Asie-Pacifique comme une étape importante vers une intégration régionale plus approfondie et un nouvel élan mondial pour le libre-échange et le multilatéralisme dans une époque de multiples incertitudes mondiales.

Signé en novembre 2020, le RCEP regroupe les 10 membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ainsi que la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, représentant environ 30% du produit intérieur brut mondial et de la population mondiale, et comprenant un mélange de pays développés et de pays en développement.

Le secrétariat de l'ASEAN, basé à Jakarta, a annoncé samedi matin dans un communiqué que l'accord RCEP était entré en vigueur pour l'Australie, Brunei, le Cambodge, la Chine, le Japon, le Laos, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. En outre, a précisé le secrétariat l'accord entrera également en vigueur le 1er février pour la Corée du Sud.

Selon l'accord, la mise en œuvre du RCEP commencera 60 jours après sa ratification par au moins six pays de l'ASEAN et au moins trois pays non membres, ce qui a été réalisé avant le 2 novembre 2021.

Le processus de ratification rapide par les Etats signataires "reflète fidèlement notre ferme engagement en faveur d'un système commercial multilatéral juste et ouvert au profit des peuples de la région et du monde", a déclaré le secrétaire général de l'ASEAN, Dato Lim Jock Hoi.

Il a également noté que le RCEP renforçait l'intégration économique régionale en élargissant les règles d'origine cumulatives communes, les procédures douanières simplifiées, la facilitation des échanges et des règles commerciales cohérentes qui offrent une plus grande transparence, une plus grande équité et une plus grande prévisibilité pour les entreprises.

"Tout cela se traduira par une réduction significative des coûts commerciaux et du temps de traitement pour les entreprises de l'ASEAN, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises", a-t-il déclaré.

Le pacte a également été salué pour son rôle essentiel dans le renforcement de la résilience économique face à la COVID-19 et l'amélioration des moyens de subsistance des populations.

Le Quang Lan, directeur de l'intégration des marchés du secrétariat de l'ASEAN, a pour sa part estimé que "la reprise économique post-pandémie nécessite davantage de commerce et d'investissement, pas moins. C'est à cela que le RCEP devrait contribuer".

Une fois en vigueur, le RCEP éliminera les droits de douane sur jusqu'à 90 % des marchandises échangées entre ses signataires, élargira l'accès au marché pour les investissements, harmonisera les règles et réglementations et renforcera les chaînes d'approvisionnement au sein de la zone de libre-échange massive.

La Chine est bien préparée pour la mise en œuvre de l'accord RCEP, avait de son côté déclaré le 23 décembre 2021 le porte-parole du ministère chinois du Commerce, Gao Feng.

Source Xinhua



Radio Habana Cuba